

Chères étudiantes et chers étudiants,

Au nom de l'équipe de gestion du baccalauréat, de la direction du département de pharmacologie et physiologie, du personnel de soutien et de tous les professeurs de la Faculté de médecine et de la Faculté des arts et des sciences qui vous accompagneront au cours des prochaines années, je vous souhaite la bienvenue au programme de baccalauréat en sciences biomédicales de l'Université de Montréal.

Nous serons là pour vous accompagner, vous guider et vous conseiller durant cette première année au programme et, pour la plupart d'entre vous, une première à l'université. Sachez que les études universitaires sont exigeantes. Vous vivrez des moments de stress et vous vous remettrez en questions. Par contre, cette première année est celle de tous les possibles et de nouveaux défis. Elle restera sans doute marquante par les nouvelles rencontres et l'acquisition de tant de connaissances. Profitez-en au maximum, donnez votre plein rendement, impliquez vous activement dans vos apprentissages et récoltez les fruits de votre travail. Vous ne le regretterez pas !

Guy Rousseau, Ph. D.  
Responsable du programme

|                                              |
|----------------------------------------------|
| <b>PERSONNEL ACADÉMIQUE ET ADMINISTRATIF</b> |
|----------------------------------------------|

Responsables du programme : Guy Rousseau, Ph.D.

Professeur, Département de pharmacologie et physiologie  
Faculté de médecine  
Université de Montréal  
Local 2123, pavillon Paul-G.-Desmarais  
[guy.rousseau@umontreal.ca](mailto:guy.rousseau@umontreal.ca)

TGDE (Technicienne à la Gestion des Dossiers Étudiants) :

Laure Perez  
Local 2121, pavillon Paul-G.-Desmarais  
[laure.perez@umontreal.ca](mailto:laure.perez@umontreal.ca)

Coordonnatrice des stages : Sophie Dubuisson, M.Sc.

Local 2127, pavillon Paul-G.-Desmarais  
[sophie.dubuisson@umontreal.ca](mailto:sophie.dubuisson@umontreal.ca)

Pour de plus amples renseignements, voir le site du programme :

<https://pharmacologie-physiologie.umontreal.ca/etudes/baccalaureat-en-sciences-biomedicales/>

## APERÇU DU PROGRAMME

Les sciences biomédicales sont les sciences de base qui visent à mieux comprendre le fonctionnement normal et pathologique du corps humain.

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales est un programme offert par la faculté de médecine conjointement avec la faculté des arts et des sciences (FAS). La gestion relève du département de pharmacologie et de physiologie de la Faculté de médecine.

Un comité du programme permet d'assurer la qualité de la formation, de définir les grandes orientations du programme, de réviser et de recommander des modifications au besoin. Ce comité est composé du responsable du programme, du directeur du département, d'un représentant de la FAS, de professeurs enseignant dans le programme, de la coordonnatrice de stages et d'une représentante ou d'un représentant étudiants.

Un comité de gestion assure le suivi des dossiers étudiants et la bonne marche du programme au jour le jour.

## CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

### OBJECTIFS du programme :

- Offrir une formation scientifique rigoureuse axée sur :
  - l'organisation du vivant à l'échelle moléculaire et cellulaire;
  - les systèmes de l'organisme humain (anatomie, histologie, physiologie), la pathologie et la pharmacologie;
  - les mécanismes de réaction de l'organisme aux agents physiques, chimiques et biologiques.
- Des travaux de laboratoire pour apprendre les techniques courantes dans les diverses disciplines.
- Le développement d'habiletés de communication orale et écrite et d'analyse critique de travaux scientifiques.
- Une introduction à l'éthique pour examiner les implications des récentes découvertes.
- Une troisième année offrant le choix d'orientations proposant des cours à option et un stage obligatoire dans un milieu de recherche universitaire ou clinique.
- Un cheminement « honor » pour les étudiants désireux de poursuivre une formation avec mention.

## STRUCTURE

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales (1-484-1-0), version 09, comprend 90 crédits; il est normalement complété en 3 ans à raison de 30 crédits par année et au maximum, en 5 ans.

Il comprend :

- 57 crédits de cours obligatoires les 2 premières années
- 3 crédits de cours obligatoires, un stage de fin d'études et des cours à option en 3<sup>ième</sup> année
- Les orientations suivantes :

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Sciences biomédicales                | (Bloc 01B) |
| Pharmacologie et physiologie         | (Bloc 72)  |
| Neurosciences                        | (Bloc 73)  |
| Sciences de l'audition et du langage | (Bloc 74)  |

- Cheminement régulier: dans toutes les orientations
- Cheminement Honor: Dans les blocs 01B, 72 et 73

Pour la liste des cours dans les différents blocs, veuillez consulter le site de l'admission :

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-sciences-biomedicales/structure-du-programme/>

Le programme comprend aussi 3 ou 6 crédits de cours au choix, selon les orientations. À ne pas confondre avec les cours hors programme qui, comme son nom l'indique, ne fait pas partie de la structure du programme. Pour connaître les cours à option disponibles, veuillez consulter le site ci-dessus.

<https://admission.umontreal.ca/cours-de-1er-cycle/>

### CHEMINEMENT HONOR

Un cheminement *honor*, en troisième année est offert dans toutes les orientations.

#### Buts :

- reconnaître l'excellence académique
- faciliter l'accès aux études supérieures
- favoriser l'obtention de bourses pour les études supérieures
- réduire la durée des études supérieures

#### Conditions :

- avoir une moyenne cumulative  $\geq 3,8$  après les 57 crédits obligatoires
- avoir été accepté par le responsable de l'orientation choisie
- réussir tous les cours à l'inscription
- terminer le programme avec une moyenne  $\geq 3,6$

#### Structure :

- un stage de 15 crédits, propre à chacune des orientations
- 6 crédits de cours de niveau 6000
- 6 crédits de cours à option du bloc 01B ou de l'orientation choisie
- 3 crédits de cours au choix

## LES COURS

|                                                                   | Sigle                                                                    | Section                    | Crédits | Titre                                                   |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------|---------------------------------------------------------|
| <b>1<sup>re</sup> année</b>                                       |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>Cours obligatoires</b>                                         |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>Trimestre d'automne</b><br>15 crédits de cours<br>Obligatoires | <b>BCM 1521</b>                                                          | A-TH+A1-LAB                | (2)     | Travaux pratiques de biochimie 1                        |
|                                                                   | <b>BCM 1531</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Introduction à la biochimie                             |
|                                                                   | <b>BIO 1157</b>                                                          | A-TH+A201-TP<br>ou A202-TP | (3)     | Biologie cellulaire                                     |
|                                                                   | <b>PHL 1400</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Méthodes statistiques<br>en sciences biomédicales       |
|                                                                   | <b>PHI 1968</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Notions fondamentales d'éthique                         |
|                                                                   | <b>SBM 1002</b>                                                          | A-TH + A1-TP<br>ou A2-TP   | (1)     | Introduction à la communication<br>scientifique         |
| <b>Trimestre d'hiver</b><br>15 crédits de cours<br>obligatoires   | <b>BIO 1203</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Génétique                                               |
|                                                                   | <b>MCB 1979</b>                                                          | A-TH + A101 ou A104-TP     | (3)     | Microbiologie générale                                  |
|                                                                   | <b>PBC 1013</b>                                                          | A-TH + A1-TP               | (3)     | Anatomie et histologie                                  |
|                                                                   | <b>PHL 2100</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Principes de pharmacologie                              |
|                                                                   | <b>SBM 2008</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Système circulatoire, respiration et rénal              |
| <b>2<sup>e</sup> année</b>                                        |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>Cours obligatoires</b>                                         |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>Trimestre d'automne</b><br>15 crédits de cours<br>Obligatoires | <b>BIO 1101</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Biologie moléculaire ( <b>préalable BIO1157</b> )       |
|                                                                   | <b>MCB2985</b>                                                           | A103-TP ou A104-TP         | (1)     | Immunologie générale ( <b>préalable MCB1979</b> )       |
|                                                                   | <b>MCB2987</b>                                                           | A-TH                       | (3)     | Immunologie générale ( <b>préalable MCB1979</b> )       |
|                                                                   | <b>PBC 2000</b>                                                          | A-TH + A1-TP               | (3)     | Biopathologie générale ( <b>préalable PBC 1013</b> )    |
|                                                                   | <b>SBM 2003</b>                                                          | A-TH                       | (2)     | Système Digestif et nutrition                           |
|                                                                   | <b>SBM 2007</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Système nerveux                                         |
| <b>Trimestre d'hiver</b><br>15 crédits de cours<br>obligatoires   | <b>SBM 2004</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Endocrinologie et reproduction                          |
|                                                                   | <b>SBM 2005</b>                                                          | A-TH + BIOM-TP             | (3)     | Communication en sciences biomédicales                  |
|                                                                   | <b>BIO 2110</b>                                                          | A201-TP ou B201-TP         | (2)     | TP de biologie moléculaire ( <b>préalable BIO1101</b> ) |
|                                                                   | <b>MSN 2100</b>                                                          | A-TH                       | (3)     | Toxicologie et environnement                            |
|                                                                   | <b>PHL 2025</b>                                                          | A-TH                       | (1)     | Principes de l'expérimentation animale                  |
| <b>Cours à option ou au choix (3)</b>                             |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>3<sup>e</sup> année</b>                                        |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>Cours obligatoire + cours à option/au choix + stage</b>        |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>Selon l'orientation choisie</b>                                |                                                                          |                            |         |                                                         |
| <b>Trimestre d'automne</b><br>15 crédits de cours                 | <b>PHL 3300</b>                                                          | TP                         | (3)     | Travaux pratiques en pharmacologie<br>et physiologie    |
|                                                                   | <b>2 ou 3 cours à option (3 cr. chacun) selon l'orientation choisie</b>  |                            |         |                                                         |
|                                                                   | <b>1 ou 2 cours aux choix (3 cr. chacun) selon l'orientation choisie</b> |                            |         |                                                         |

**Trimestre d'hiver**  
15 crédits – stage

**Stage de recherche selon l'orientation choisie :**

|                       |                                   |
|-----------------------|-----------------------------------|
| <b>SBM 3008</b>       | (15) Générale – sc. biomédicales  |
| <b>SBM 3015</b> ..... | (15) Pharmacologie et physiologie |
| <b>SBM 3010</b>       | (15) Neurosciences                |

**LE STAGE DE FIN D'ÉTUDES**

1. Le stage a lieu durant la 3e année, une fois que **les cours obligatoires (57 crédits)** du programme sont complétés. **L'inscription au stage est effectuée par la TGDE du programme.**
2. Le stage est normalement de **15 crédits pour une durée de 15 semaines** à temps plein dans le milieu d'accueil suivi d'une période allouée à la rédaction du rapport et à la préparation de l'exposé oral.
3. Le stage est une activité obligatoire du programme et **n'est normalement pas rémunéré.**

Objectif général :

Durant son stage, l'étudiant devra réaliser un projet visant à solutionner une problématique par l'utilisation de moyens appropriés et sous la supervision d'un professionnel du domaine.

Objectifs spécifiques :

Durant son stage, l'étudiant devra :

- participer activement aux travaux qui se déroulent dans le milieu d'accueil, tels l'élaboration de protocoles, le travail technique, l'analyse et la discussion des résultats ;
- mettre en valeur des acquis théoriques antérieurs ;
- développer un sens critique à l'égard de la littérature scientifique ;
- acquérir des connaissances nouvelles indispensables au fonctionnement en milieu professionnel ;
- acquérir des compétences appliquées à la résolution de problèmes en milieu professionnel ;
- faire preuve d'autonomie et d'initiative ;
- développer ou améliorer des outils indispensables à la communication en milieu professionnel.

Milieu de stage :

Le milieu d'accueil doit offrir au stagiaire une expérience de travail correspondant aux exigences et qualifications d'un baccalauréat. **La participation de l'étudiant ne doit pas se limiter à un travail technique.**

Approbation du stage :

Vous devez compléter et signer, ainsi que votre superviseur, le formulaire d'approbation de stage disponible sur le site web du département :

**<https://pharmacologie-physiologie.umontreal.ca/etudes/baccalaureat-en-sciences-biomedicales/stage/formulaires/>**

Si vous choisissez une orientation autre que sciences biomédicales ou si vous optez pour le cheminement honor, vous devez soumettre votre choix de cours à option en même temps que le formulaire d'approbation de stage.

Le stage obligatoire de 15 crédits représente un engagement sérieux entre l'étudiant, le superviseur et le programme. Le formulaire d'approbation de stage, qui doit être signé à la fois par l'étudiant, le superviseur et approuvé par le programme, formalise cet engagement. Il est donc essentiel de le respecter : un stage déjà approuvé ne peut être annulé ou modifié que pour des raisons majeures et hors de votre contrôle.

Il représente une charge de travail à temps plein. Il ne peut donc pas être réalisé en même temps qu'un autre cours, ni déplacé en dehors des dates prévues au calendrier universitaire.

#### Évaluation des stages :

Consulter le site web suivant :

<https://pharmacologie-physiologie.umontreal.ca/etudes/baccalaureat-en-sciences-biomedicales/stage/rapport-de-stage-et-evaluation/>

#### STAGES EN MILIEU DE TRAVAIL, BIO3020

Entre la première et la deuxième année, l'étudiant peut acquérir une première expérience en s'inscrivant au cours **BIO3020** – Stage en milieu de travail, qui correspond à 3 crédits de cours au choix. Ce stage est d'une durée d'au moins 12 semaines à plein temps (35 heures/semaine) ou toute autre formule équivalente.

Consulter le site suivant pour plus d'informations et pour remplir le formulaire :

[https://bio.umontreal.ca/public/FAS/biologie/Documents/3-Ressources-services/Formulaires/Stage en milieu de travail BIO3020.pdf](https://bio.umontreal.ca/public/FAS/biologie/Documents/3-Ressources-services/Formulaires/Stage%20en%20milieu%20de%20travail%20BIO3020.pdf)

CONSIGNES POUR LES TRAVAUX PRATIQUES : Aucun manteau ou sac n'est accepté dans les salles de TP. Le port du **sarrau et de vêtements sécuritaires** est **obligatoire** pour tous les travaux pratiques. À défaut de souscrire à cette consigne, vous vous verrez refuser l'accès au laboratoire.

#### PROCÉDURES LORS DES EXAMENS :

- Les évaluations sont la responsabilité des professeurs responsables des cours et sont faites en accord avec le plan de cours publié en début de session. Certains examens seront faits en classe sur la plateforme d'enseignement StudiUM, protégée par Safe Exam Browser.
- **Vous devez donc posséder un ordinateur portable correctement configuré.** Une validation de votre équipement informatique sera faite dans le cours SBM1002. Aucun autre appareil électronique ne sera autorisé durant les examens.
- Avoir une carte d'identité officielle en main
- Laisser tous vos effets personnels à l'avant de la salle AVANT de rejoindre votre place

- Un retardataire ne peut être admis après la première demi-heure
- Tout plagiat ou fraude peut entraîner des sanctions et l'expulsion de l'étudiant

#### **SERVICES EN LIGNE**

L'Université met à la disposition des candidats et des étudiants, un ensemble de services sur INTERNET. À partir de leur domicile ou de postes de travail situés sur le campus, les candidats et les étudiants ont accès à l'information relative aux programmes d'études et à la banque de cours.

Sur la page d'accueil de l'Université, à l'adresse <http://www.umontreal.ca/> dans le menu « Études » vous trouverez toute l'information requise sur les études : programmes, cours, horaires, règlements, publications officielles, dates importantes et formulaires.

**Le Centre étudiant** vous servira de guide pour

- vous inscrire à vos cours :

<http://www.etudes.umontreal.ca/inscription/index.html>

- annuler ou abandonner un cours :

<http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/abandon-cours.html>

Vous trouverez aussi sur cette page des données concernant vos horaires, votre dossier personnel, les droits de scolarité et les divers services à votre disposition.

Des capsules d'aide sont présentées et les coordonnées des différents services à joindre en cas de besoin sont disponibles.

#### **PERSPECTIVES d'avenir :**

Peu d'étudiants intègrent directement le marché du travail après leur baccalauréat. La majorité de nos finissants poursuivent leurs études. Notre programme prépare bien à des études graduées comme des DESS ou des maîtrises dans différents domaines, notamment en recherche fondamentale ou clinique (33%). Certains étudiants choisissent d'intégrer des doctorats de premier cycle comme médecine et pharmacie ou de poursuivre dans divers programmes des sciences de la santé comme physiothérapie pour devenir professionnels de la santé (30%). Des étudiants se réorientent vers des certificats, des mineures ou des majeures dans des domaines qui vont compléter leur formation scientifique (éducation, gestion, droit, etc) (16%).

## **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027**

### **→ TRIMESTRE D'AUTOMNE 2026**

- ✓ Lundi 31 août                      Premier jour de cours
- ✓ Lundi 7 septembre              Congé universitaire – Fête du travail
- ✓ Mercredi 16 septembre          Dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais
- ✓ Mercredi 30 septembre          Congé universitaire – Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
- ✓ Lundi 12 octobre                  Congé universitaire – Action de grâce
- ✓ Du 13 au 18 octobre              Examens partiels  
Et du 26 octobre au 2 novembre
- ✓ Du 19 au 25 octobre              Activités libres
- ✓ Vendredi 6 novembre            Dernier jour pour abandonner un cours avec frais
- ✓ Du 10 au 23 décembre           Examens de fin de trimestre
- ✓ Lundi 23 décembre               Fin du trimestre\*

### **→ TRIMESTRE D'HIVER 2027**

- ✓ Mercredi 7 janvier                Premier jour de cours
- ✓ Jeudi 22 janvier                   Dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais
- ✓ Du 15 février au 28 février      Examens partiels
- ✓ Du 1er au 7 mars                   Activités libres
- ✓ Vendredi 12 mars                  Dernier jour pour abandonner un cours avec frais
- ✓ Du vendredi 26 au lundi 29 mars Congé pascal
- ✓ Du 17 au 30 avril                   Examens de fin de trimestre
- ✓ Jeudi 30 avril                      Fin du trimestre\*

\*Un départ avant cette date ne peut être une raison valable d'absence en cas de report de l'examen final.

## QUELQUES RÈGLEMENTS, DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS...

Il est de votre responsabilité de connaître le règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

- **SYSTÈME DE NOTATION :**

L'échelle de conversion utilisée pour tous les cours obligatoires du programme est la suivante. :

| Borne inférieure | Borne supérieure | Note littérale | Points           |
|------------------|------------------|----------------|------------------|
| 89,5             | 100,0            | A+             | 4,3              |
| 84,5             | 89,4             | A              | 4,0              |
| 79,5             | 84,4             | A-             | 3,7              |
| 76,5             | 79,4             | B+             | 3,3              |
| 72,5             | 76,4             | B              | 3,0              |
| 69,5             | 72,4             | B-             | 2,7              |
| 64,5             | 69,4             | C+             | 2,3              |
| 59,5             | 64,4             | C              | 2,0 <sup>1</sup> |
| 56,5             | 59,4             | C-             | 1,7              |
| 53,5             | 56,4             | D+             | 1,3              |
| 49,5             | 53,4             | D              | 1,0 <sup>2</sup> |
| 34,5             | 49,4             | E              | 0,5              |
| 0,0              | 34,4             | F              | 0,0              |
| 0,0              | 0,0              | F*             | 0,0              |

1 Note de passage dans un programme

2 Note de passage dans un cours

Note : Pour les cours à option, au choix ou hors programme, l'échelle peut varier et la note de passage peut être fixée à 60%

- ANNULATION OU ABANDON D'UN COURS

Vous pouvez choisir soit d'annuler (annulation sans facturation), soit d'abandonner (annulation avec facturation et mention ABA inscrit sur le relevé de notes) un cours à votre dossier pour le trimestre sélectionné.

- Vérifiez les dates limites fixées dans le calendrier universitaire.
- Si le cours est obligatoire, il devra être repris puisqu'il fait partie du programme.
- S'il constitue un préalable à un autre cours, il devra être repris en priorité avant de vous inscrire aux cours suivants - ce qui peut repousser votre cheminement d'une session, voire d'une année complète.
- S'il est offert seulement une fois par année, comme la majorité des cours, et qu'il entre en conflit d'horaire avec un autre cours obligatoire, son abandon peut également retarder votre cheminement d'un an. Soyez conscients que nous ne connaissons pas les horaires des années à venir à l'avance.

Un même cours ne peut être abandonné plus de deux fois.(Article 6.12 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- MOYENNE CUMULATIVE: La moyenne cumulative est calculée dès que 12 crédits contributifs sont complétés (Article 11.2 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- MISE EN PROBATION :

Si la moyenne cumulative est inférieure à 2,0 et égale ou supérieure à 1,7, l'étudiant est mis en probation (Article 14.3 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- EXCLUSION:

Si la moyenne cumulative est inférieure à 1,7, après deux trimestres d'étude, l'étudiant est exclu du programme (Article 16.1 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- DÉFAUT DE SE SOUMETTRE À UNE ÉVALUATION :

Si un étudiant ne se présente pas à un examen, sans justification, la note F\* sera attribuée (Article 9.7 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE :

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivants l'absence (Article 9.9 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle). L'étudiant doit contacter Madame Laure Perez.

- VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION :

Au maximum 14 jours suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant a droit à la vérification de l'évaluation. (Article 9.4 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- RÉVISION DE L'ÉVALUATION:

Dans les 21 jours suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de l'évaluation d'un cours en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté responsable du programme auquel il est inscrit (Article 9.5 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- NORME DE SUCCÈS – COURS (Article 12 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle)

Un cours est réussi si la note est D ou plus. En cas d'échec à un cours obligatoire, ce cours doit être repris dans l'année qui suit.

Un deuxième échec à un même cours entraîne l'exclusion du programme (Article 16.6 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- ABANDON DU PROGRAMME:

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit communiquer avec Madame Laure Perez et faire parvenir l'avis à la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis (Article 16.2 du règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle).

- PLAGIAT :

«Le plagiat est l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui. La fraude est un acte de tromperie fait pour gagner un avantage personnel, parfois au détriment des autres. »

Consultez le règlement : <http://www.integrite.umontreal.ca/>

- EN DIFFICULTÉ?

Quel que soit le problème rencontré, n'hésitez pas à contacter le personnel académique du programme. Notre porte est toujours ouverte et nous pourrions vous référer, le cas échéant, vers les services appropriés.

*Pour soutien psychosocial et à l'apprentissage:*

Le PAPPUM - Programme de Pairs Aidants en Pharmacologie et Physiologie de l'Université de Montréal:  
sur Instagram : [pappum.udem](https://www.instagram.com/pappum.udem)

Le bureau Point de repère (<https://md.umontreal.ca/etudiants/bureau-point-de-repere/> )

Le Service à la vie étudiants (SVE; <https://vieetudiante.umontreal.ca/>) regroupe 4 secteurs principaux : Accueil et intégration, Ressources socio-économiques, Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) et Centre de santé et consultation psychologique. De nombreux ateliers gratuits sont offerts de même que des consultations privées à des prix très avantageux.

L'ombudsman a pour mandat de s'assurer du traitement juste et équitable, par l'administration universitaire, de chacun des membres de la communauté universitaire. <http://www.ombuds.umontreal.ca/>

- AÉSBUM :

Le local de votre association est au S-421 du pavillon Roger-Gaudry. Le Conseil d'administration de l'AÉSBUM compte 13 membres :

Présidente ou président : [president@aesbum.com](mailto:president@aesbum.com)

Affaires externes : [vpexterne@aesbum.com](mailto:vpexterne@aesbum.com)

Trésorière ou trésorier : [tresorier@aesbum.com](mailto:tresorier@aesbum.com)

Secrétaire : [communications@aesbum.com](mailto:communications@aesbum.com)

Vous élirez aussi une représentante ou un représentant académique et une coordonnatrice ou un coordonnateur à la vie étudiante (CVE) par niveau, une représentante ou un représentant aux Loisirs et bien-être et une ou un responsable des stages-RAESSUM.

Vos représentantes et représentants en première année seront élus lors de la première assemblée générale.